



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-22446>

Département(s) de publication : **31**

Annonce n° **25-22446**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de L'Union

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21310561200013

Ville : L'Union

Code postal : 31240

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 31

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://mairie-lunion.e-marchespublics.com>

Identifiant interne de la consultation : 2025-02

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service de la commande publique

Adresse mail du contact : marches.publics@mairie-lunion.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 562892289

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : 1. Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de

l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. 2. Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** 1. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. 2. Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public. 3. Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. 4. L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché public.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 25/03/2025 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Végétalisation et construction d'une rampe PMR de la place San Biagio de la Ville de L'Union

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112700

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Végétalisation et construction d'une rampe PMR de la place San Biagio de la Ville de L'Union

Lieu principal d'exécution du marché : Plusieurs lieux

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Aménagement paysagers et mobiliers

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45112700

Lieu d'exécution du lot : Territoire de la commune, 31240 L'Union

- **Description du lot :** VRD et maçonnerie

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45112700

Lieu d'exécution du lot : Territoire de la commune, 31240 L'Union

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Date visite du site: 06/03/2025 14:00 Autre date de visite du site : 10/03 /2025 14:00 Les candidats doivent s'inscrire à la visite. Pour les candidats qui ne feront pas de visites, leurs offres seront systématiquement rejetées.

Autres informations complémentaires : Durée: voir documents du marché. En complément des informations sur la visite du site, les entreprises devront contacter les personnes en charge des visites afin de s'inscrire à une des 2 dates proposées. Les contacts et modalités sont détaillés dans le Règlement de la consultation. En cas d'impossibilité pour un des candidats de se rendre à une visite sur site à l'une des 2 dates proposées, une autre date pourra être proposée afin de permettre aux candidats de soumissionner, sous réserve de la disponibilité de la maîtrise d'ouvrage pour la visite. Aucune visite de site ne sera organisée après le 14 mars 2025. En application de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, le maître d'ouvrage peut conclure un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires à celles de l'objet du présent marché, en accord avec le titulaire, pendant une période de trois ans à compter de la notification du marché initial. Le marché prévoit 1 PSE pour chaque lot. Les soumissionnaires sont obligés de présenter une offre pour chaque prestation supplémentaire éventuelle obligatoire sous peine de voir leur offre déclarée irrégulière. Le maître d'ouvrage choisit de retenir ou non ces prestations supplémentaires éventuelles obligatoires lors de la signature du contrat. Pour le lot 1 : la PSE est intitulée Prestation supplémentaire 1. Elle concerne l'entretien et la garantie de reprise des plantations sur 2 ans supplémentaires. (y compris arrosage manuel) (y compris suivi tensiométrique). Pour le lot 2 : la PSE est intitulée Prestation supplémentaire 2. Elle concerne le cheminement béton en cœur d'îlot. Aucune prestation supplémentaire éventuelle facultative n'est prévue. Le marché prévoit une variante facultative : Pour le lot 1, aucune variante à l'initiative de la commune n'est prévue. Aucune variante à l'initiative de l'entreprise n'est autorisée. Pour le lot 2 : une variante non obligatoire à l'initiative de la commune est prévue. La variante porte uniquement sur les points 4.3, 4.4 et 4.5 du DPGF précisés dans les articles correspondants au CCTP. Le candidat qui présente une variante doit également remettre une offre entièrement conforme à la solution de base. En l'absence de l'offre de base, l'offre du candidat sera rejetée. La présentation de variantes à l'initiative du soumissionnaire n'est pas autorisée. Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 26/02/2025